



*Ecole technique Privée enregistrée par l'Education Nationale
Régie sous forme associative loi 1901*

8, rue de Lisbonne
47000 AGEN
☎ 05.53.47.46.95
Mail : etp.agen@wanadoo.fr

Un atout

DOSSIER D'INSCRIPTION En Brevet de Technicien Supérieur

pour votre réussite



Contrat de scolarité de BTS 1ère et 2ème années.
2020/2022

Le présent contrat règle les rapports entre :

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Domicile.....

Tél domicile :portable :

Mail :

Bac obtenu : oui en cours non Spécialité :

Statut : Lycéen Etudiant Préciser

LV1 :LV2 :

Nom du père :profession :

Nom de la mère :profession :

Domicile.....

Tel domicile :portable :

D'une part.

Et : ETP Sup'Formations
8 rue Lisbonne 47000 AGEN

D'autre part.

Enseignement suivi en : Formation initiale
 Contrat en alternance (apprentissage ou professionnalisation)

BTS MCO Management Commercial Opérationnel

BTS GPME Gestion de la PME

BTS SAM Support à l'Action Managériale

Le présent contrat est conclu pour une durée de deux années scolaires.



FRAIS DE SCOLARITE EN FORMATION INITIALE sous statut étudiant :

Frais de dossier non remboursables : 60 € réglés le :

Frais de scolarité pour les deux années scolaires : 7 000 €

3 500 € pour la première année et **3 500 €** pour la seconde année payables en :

BTS statut étudiant	Frais de dossier	Paiement des frais de scolarité pour les deux années scolaires		
		Cocher une des 3 propositions		
Nombre de versements au total	1	<input type="checkbox"/> 20 versements	<input type="checkbox"/> 14 versements	<input type="checkbox"/> 10 versements
Mensualités		350 €	500 €	700 €
Dates des versements	Rentrée de janvier Acompte à la signature correspondant à 3 mensualités + le solde par chèques tous les 25 de chaque mois. Rentrée de septembre : Acompte en juillet correspondant à 1 mensualité + le solde par chèques tous les 25 de chaque mois			

CONTRAT EN ALTERNANCE : apprentissage ou professionnalisation :

Convention conclut entre le candidat, l'entreprise et l'établissement. La formation est prise en charge par l'OPCO

. Le candidat suit la formation tous les lundis et mardis, le reste de la semaine il est en entreprise. Le candidat, suivant son âge, recevra un pourcentage du SMIC en compensation de son travail au sein de l'entreprise.

Frais de dossier non remboursables : 60 € réglés le :

Si le contrat en alternance n'est pas validé à la date de rentrée, deux possibilités s'offrent aux étudiants :

- Annulation du présent contrat (hors frais de dossier non remboursables)
- Passage en formation étudiante aux conditions ci-dessus mentionnées.

Conditions Générales :

Toute inscription est définitive et irréversible pour les deux années scolaires. Un contrat signé vous engage et doit être honoré.

Tout abandon en cours de formation initiale ne donnera lieu à aucun remboursement et les frais de scolarité seront intégralement dus.

Toute inscription est définitive et irréversible sauf cas évoqués ci-dessous :

- **La totalité des sommes versées** (hors 60 € de frais d'inscription) **sera remboursée** uniquement en cas d'échec à un examen permettant l'accès à la formation (ex : BAC).
- **La totalité des sommes versées** (hors 60 € de frais d'inscription) **sera restituée** sur justificatif en cas d'intégration d'un établissement sélectionné sur PARCOURSUP avant le début de la formation.
- **Pour toute renonciation au présent contrat, un courrier en LETTRE RECOMMANDEE avec AR devra être adressé à ETP Sup Formations justifiant le motif de résiliation accompagné des documents justificatifs.**

- **La renonciation aux cours durant la session ne donnera lieu à aucune réduction de prix, la totalité des frais de scolarité restant due.**

En cas de différent entre les parties, il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux d'Agén.

Clause pénale : en cas d'impayés et de recouvrement judiciaire, une clause pénale de 15 % sera exigible sur le montant des sommes dues.

L'emploi du temps de la session est défini par l'équipe pédagogique selon les différents référentiels édités par le Ministère de l'Éducation Nationale, et obligatoirement accepté par l'étudiant. L'emploi du temps peut varier d'une semaine à l'autre en fonction des cours. **Vacances scolaires** de l'Académie de Bordeaux.

Absences: Toute absence doit être motivée et justifiée par un certificat médical.

Règlement intérieur : Le non-respect du règlement intérieur de l'établissement délivré à l'étudiant à la rentrée peut être sanctionné par une exclusion temporaire voire définitive. La totalité du financement de la formation reste, dans ce cas, due.

Un contrat signé est un engagement qui doit être mûrement réfléchi. Un contrat signé vous engage et doit être honoré dans sa globalité.

L'établissement se réserve le droit de ne pas ouvrir la formation si le nombre de candidats n'est pas atteint.

Veillez signer ci-dessous, Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Fait en deux exemplaires à Agén le :

L'étudiant

Les parents

Le Responsable de formation

Documents à fournir avec le dossier d'inscription : (Tout dossier incomplet sera mis sur liste d'attente)

- ~ Le contrat d'inscription dûment complété, parafé et signé,
- ~ Le règlement de la formation (sauf contrat de professionnalisation) à l'ordre de ETP Sup'Formations, Soit un chèque de frais de dossier de 60 € et le versement à réception des frais de scolarité par chèque. Les versements se feront ensuite par chèques ou par virements par vos soins à ETP Sup'Formations (fournir le justificatif de virement)
- ~ 5 enveloppes timbrées au tarif en vigueur
- ~ Attestation de responsabilité civile en cours de validité
- ~ Dernier bulletin de notes en votre possession
- ~ Copie de l'attestation de la carte vitale et Copie des vaccinations à jour
- ~ L'attestation de paiement de la Contribution de la Vie Etudiante et de Campus CVEC via le site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/> L'attestation est obligatoire pour tous les étudiants qu'ils soient exonérés ou pas de la CVEC. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://cvec.etudiant.gouv.fr>
- ~ Copie de la carte d'identité
- ~ 2 photos d'identité récentes

Nous adresser votre dossier par courrier, le remettre le jour des JPO ou prendre rendez-vous avec la



Directrice.

401 640 222 000 48 APE 8559B
N°existence 7247042047
N°établ.0470080G



Non assujettie à la TVA